

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2026_66

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	11
Votants	11

L'an deux mil -vingt six
Le 21 septembre à dix- neuf heures trente minutes
Le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 septembre 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT, MME DARDILHAC, M. TRICHARD,
MME DELUCHE, GIRAUD, MARTY, MM. CARRIÉ, QUÉRAUD, BOIS,
KOLCHAK, BELAIN.

ABSENTS : /

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire.

COMPTE-RENDU DES ARRETES PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Vu l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

**Vu la délibération n° 2026_011 en date du 20 mars 2026 prise en application
de cet article**

Monsieur le Maire expose les arrêtés pris depuis le dernier Conseil

- Arrêté n° D 2026_005 du 19.08.2026 : Vente concession de terrain dans le cimetière-CP n° 627
- Arrêté n° D 2026_007 du 20.08.2026 : Location du garage cadastrée section B n° 1046 – pour une durée d'une année renouvelable par période similaire- 50 € par mois
- Arrêté n° D 2026_008 du 20.08.2026 : Location à titre précaire et révocable appartement RDC 4, avenue de Beauséjour-01.08 au 31.08.2027- Loyer mensuel 400 € - Charges 72.00 €/ mois
- Arrêté n° D2026_009 du 03.09.2026 : Révision du loyer du cabinet de masseur kinésithérapeute RDC 15, place du Docteur Justin Labuze- Loyer mensuel 480.90 € - charges 9.00 €/mois
- Arrêté n° D2026_010 du 04.09.2026 : Révision du loyer de l'appartement T2-15, place du Docteur Justin Labuze -loyer mensuel : 357.86 €- provision de charges : 20 €
- Arrêté n° D2026_011 du 10.09.2026 : Vente concession de terrain dans le cimetière-CP n° 628

Le Conseil Municipal

Prend acte de ce compte-rendu

POUR EXRAIT CONFORME
Nouic le

Le secrétaire
Sébastien QUÉRAUD

Le Maire
Frédéric REBEYRAT

